

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze, le quinze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bêlâbre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de **Monsieur LAROCHE Laurent Maire** de Bêlâbre

Présents : Laurent LAROCHE, Maire, Laurence BARITAUD, Annie BRULON, Florian CHIRON, Stéphane LEONARD, Suzanne MARCHAND, Jacques MARTINAUD, Alain NEVIERE, Sylviane OUVRARD, Jean-Marc POUGET.

Absents excusés : Sandra Dubos, Marie-Jeanne Maillochon, Vincent Manteau, Paul Jeanneau

Secrétaires de séance : Suzanne Marchand et Stéphane Léonard

Procurations : 4

Ordre du jour :

- Vote BP 2015 Budget Principal
- Vote BP 2015 Budget Assainissement
- Vote des taux d'impositions 2015
- Questions diverses.

Ouverture de la séance à 20 H et approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du Conseil du 30 mars 2015.

Mr le Maire propose à l'assemblée de travailler les budgets en s'appuyant sur une vidéo-projection.

Vote des taux d'impositions 2015

Avant de voter le budget primitif, il apparaît nécessaire de reprendre les taux d'impositions.

Un tableau reprend l'évolution de ces taux sur la période 2009-2014.

On note que **la dette de la commune** était de 116€/habitant début 2014 et qu'elle est de 90€/habitant début 2015. Des emprunts sont arrivés à leur terme au cours de l'année.

Nos bases d'imposition (taxe d'habitation) datent de 1970.

En 2014 le **taux de la taxe d'habitation** est passé de 8,76 à 9,16.

Pour 2015 il est proposé de passer à 10.

Un comparatif avec les autres communes de la CDC MOVA est fait ; nous sommes dans la partie basse. Les communes de notre strate sont en moyenne à 12.

Proposition soumise au vote à bulletin secret:

Taxe d'habitation : 10

Taxe foncière/propriétés bâties : 12,17

Taxe foncière/propriétés non bâties : 34,59

Cette évolution est **adoptée par 13 voix pour et 1 contre**.

Vote du budget primitif principal 2015

Le Budget Primitif principal de 2015 s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 723 912 euros et à la somme de 204 009 euros pour la section investissement.

Un point est fait sur les différents travaux et acquisitions envisagés.

Le budget est adopté à l'unanimité.

Vote du budget primitif 2015 du service de l'assainissement

Le budget de fonctionnement passe de 39 941 € à 52036 €.

Le budget d'investissement passe de 183 119 € à 229 793 € ; les travaux de la lagune étant budgétés à hauteur de 156 052 €.

Le budget est adopté à l'unanimité.

Plusieurs autres délibérations sont soumises au vote et adoptées à l'unanimité :

- Emprunt Caisse d'Epargne pour travaux d'enfouissement des réseaux.
- Création d'un marché communal.
- Virement de crédit (assainissement)
- Encaissement d'un chèque pour une facture réglée 2 fois.

Questions diverses

✓ Travaux de la Mairie : Laurent Laroche revient sur la décision de la **SNI** de ne pas accompagner le projet de la commune. Il a eu un contact avec cette société qui l'a informé de leur changement de politique d'investissement. Aujourd'hui elle ne prend que les projets supérieurs à 3 000 000 €. Mr le Maire va adresser un courrier aux responsables de la SNI.

✓ **MSAP** (maison de service au public) au sein du bureau de La Poste : Mr Laroche nous informe que le projet avance très vite. La réalisation pourrait peut-être se faire avant l'été.

Nous aurions la première MSAP de France !

Il se pourrait que La Poste ne demande pas aux communes de renoncer aux loyers qu'elle leur verse. A voir...

✓ Lors de la dernière **réunion de la CDC** du 13 avril il a été inscrit au budget 2015 le projet de création d'un bâtiment « intergénérationnel » sur Bêlâbre. Ce projet concernerait l'accueil de loisirs (ALSH), les différentes activités des adultes.

Le transfert de la bibliothèque dans ce bâtiment serait envisagé car il existe des financements à hauteur de 80% du Conseil Départemental et de la Région (DRAC). Cela permettrait d'avoir plus d'espace (100 m²)

✓ **Travaux des commissions**

Communication : est en train de finaliser « La Feuille de Bêlâbre »

CCAS : le budget a été voté ce jour. La date du repas des « plus de 70 ans » est fixée au **dimanche 14 JUIN**. Il est rappelé que tous les élus devront être présents à cette manifestation pour l'organisation et le service. Des démarches sont en cours auprès des traiteurs de Bêlâbre.

Marché : le 1^{er} marché aura lieu le 8 Mai sur la place de la République. Le pot de la cérémonie du 8 Mai 45 sera installé au sein du marché.

Agenda : Mr le Maire nous avait fait part de la démarche d'une société afin de créer un agenda 2016 avec publicités locales des artisans, commerçants et professions libérales.

Le contrat adressé par la société prévoit dans son article 4 un engagement pour 3 années. Les conditions sont à revoir : accord pour un an mais pas plus pour l'instant. Mr le Maire a stoppé le dossier. A suivre.

Logement communal du Champ de Foire : un employé communal et sa compagne ont sollicité la possibilité de louer un des 2 logements de l'école suite au départ des locataires actuels le 1^{er} juin.

Il y a des travaux à faire (électricité, plomberie, peintures...). Le locataire potentiel a proposé au maire de faire les travaux, avec un de ses collègues, en dehors de leur temps de travail. La commune achèterait les matériaux. Il pourrait être exonéré de quelques loyers en contrepartie.

Machine à laver du camping : il est proposé d'acheter une machine à laver sans jetons. Ce sera un service offert aux vacanciers.

Jean-Marc Pouget demande si nous avons connaissance du passage de contrôleurs de détecteurs de fumées sur la commune. Des personnes auraient été contactées au foyer logement.

Le maire lui répond qu'il n'y a aucun démarchage et que les personnes importunées doivent prévenir la gendarmerie.

CALENDRIER

22 Avril : commission artisanat/commerce 15h

22 Avril : réunion publique à la SDF « Adopter 2 poules » 18h30

29 Avril : commission assainissement

30 Avril au 3 Mai : voyage Haute-Savoie

19Mai : CDC à Prissac

1^{er} Juin : conseil d'école à 18h

12 Juin : AG Initiative Brenne à 17h SDF

La séance est levée à 22h30.

Prochaine séance du Conseil Municipal le lundi 18 Mai à 20h